

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXCEPTIONNELLE DU 29 JANVIER 2020

Modification des statuts de l'association

Conformément à l'assemblée générale du 6 novembre 2019, le CA présente une version révisée des statuts, afin d'y intégrer les villes Ramsar.

En effet, la COP13 de la convention de Ramsar qui s'est tenue en 2018 à Dubaï a vu la labellisation de 18 « villes des zones humides », dont quatre en France : Amiens, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer.

Les villes françaises sont en train de structurer ce nouveau réseau, qui a vocation à s'agrandir au fur et à mesure des désignations. Ramsar France est missionnée par la MTEES pour animer ce réseau des villes Ramsar, mais l'association ayant été créée avant leur désignation, elle n'en fait donc pas mention dans ses statuts ni explicitement dans ses missions.

Au cours des échanges, plusieurs modifications sont apportées à la version de travail des administrateurs. Les membres présents valident cette nouvelle version, qui sera signée par le président et le secrétaire, puis mise en ligne sur la page internet de Ramsar France.

Présentation de la stratégie de l'association

L'animateur présente la stratégie de l'association, comme indiqué lors de la précédente assemblée générale ordinaire. Celle-ci se décline en 4 grandes orientations, 13 objectifs, et 26 actions. Le détail est disponible page suivante.

L'objectif est de disposer d'une feuille de route pour l'association, d'identifier les priorités parmi les différentes actions menées. Cela sera également un document ressource pour la mise en place de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. À sa demande, une note d'explication de cette stratégie sera rédigée.

Les membres présents valident cette stratégie 2020-2024.

Date et lieu du prochain séminaire Ramsar

Le conseil départemental de Loire-Atlantique et la Maison du lac de Grand-Lieu se sont portés candidats pour accueillir le prochain séminaire des acteurs de sites Ramsar.

Ce département accueille sur son territoire quatre sites Ramsar : le lac de Grand-Lieu, la Grand Brière, les Marais salants de Guérande et du Mès, et le Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts.

Le séminaire aura lieu les 4, 5 et 6 novembre 2020. Le lieu exact sera communiqué prochainement aux adhérents.

Administrateurs présents : Luc Barbier, Jérôme Bignon, Olivier Hubert, Thierry Lecomte, Rémi Luglia (représenté par Grégoire Macqueron), Alain Salvi, Yves Vérilhac.

Administrateurs excusés : Jean-Paul Chanteguet, Laurent Godé, Jean Jalbert, Geneviève Magnon, Frédérique Tuffnell

Stratégie de l'association Ramsar France 2020-2024

| Orientation | Objectif | Action |
|---|---|--|
| AIDER A LA MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION DES SITES RAMSAR | Faire le lien entre la convention de Ramsar, le ministère en charge de l'écologie et les sites Ramsar | - Faciliter la traduction opérationnelle des résolutions votées à chaque COP Ramsar |
| | Soutenir les initiatives favorables aux zones humides | - Appuyer le travail en cours sur les tourbières et le stockage de carbone |
| | Favoriser l'accueil responsable du public sur les zones humides | - Animer le réseau des acteurs de la valorisation des sites Ramsar |
| DEVELOPPER L'ANIMATION DE RESEAU | Représenter l'association et les sites Ramsar, promouvoir le label | - Participation aux groupes de travail et sollicitations |
| | | - Représentation du réseau des animateurs et gestionnaires dans les instances nationales (CNB, CAP, FRB) |
| | | - Représentation du réseau des animateurs dans les autres GT institutionnels : ONB-MH |
| | Accompagner les sites Ramsar désignés | - Suivi du réseau de sites et de ses coordinateurs |
| | | - Appui aux gestionnaires pour la mise à jour des FDR - Animation du réseau français des villes Ramsar - Participation à la préparation des COP Ramsar |
| Partager les retours d'expérience au sein du réseau | - Réaliser un séminaire annuel des gestionnaires des sites Ramsar français | |
| Encourager et accompagner la désignation de nouveaux sites | - Appui au MTES pour la finalisation des travaux d'actualisation de la circulaire de désignation Ramsar | |
| | - Appui aux sites et villes Ramsar potentiels sur le territoire français | |
| AMELIORER LA COMMUNICATION AUTOUR DU LABEL RAMSAR | Informer sur les actualités du label Ramsar et des sites français | - Diffuser les informations internationales et sur les sites Ramsar français |
| | Amplifier l'attractivité de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) | - Coordonner la journée mondiale des zones humides en France |
| | | - Coorganiser la journée de lancement de la JMZH |
| | | - Pérenniser la base de données JMZH |
| | Créer des outils de communication | - Identifier et valoriser les outils de communication développés par les sites Ramsar |
| - Créer et diffuser des supports de communication et d'éducation à l'environnement « Ramsar » - Réaliser des fiches sites Ramsar - Mettre à jour le contenu du site internet - Mettre en place une charte graphique pour l'association | | |
| Valoriser les spécificités de ce label | - Favoriser l'appropriation locale | |
| PERENNISER LA VIABILITE DE L'ASSOCIATION | Répondre aux exigences comptables | - Gérer les démarches administratives et budgétaires |
| | Consolider le budget de l'association | - Relancer les membres de l'association pour les cotisations et démarcher les organisations pouvant adhérer à l'association |
| | | - Rechercher des financements |